

Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2025

Jusqu'à
20€
remboursés

Sur une
sélection
de jouets
V'Tech



MODALITÉS OFFRE DE REMBOURSEMENT VTECH

« Noël Magique »

Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2025

L'offre est limitée aux 10 000 premières participations sur la durée complète de l'opération.

Nombre de participations restantes (compteur online) visible sur le site internet

<https://www.vtech-jouets.com/promotions>, vignette « Noël Magique ».

Remboursement différé de 5€, 10€ ou 20€ pour l'achat d'un ou plusieurs produits de la sélection Noël Magique (voir sélection ci-dessous) dans la limite de 30€ remboursés par foyer.

Organisateur : VTECH ELECTRONICS EUROPE BV au capital de 90 000 Euros, établie à Fahrenheitstraat 22, 6003 DC Weert - PAYS BAS et immatriculée à la Chambre de Commerce de Noord-en-MiddenLimburg sous le numéro 12.044.228. SIRET 44324101300012

Conditions de l'offre

Achetez un ou plusieurs produits de la sélection Noël Magique suivante entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2025 et recevez 5€, 10€ ou 20€ remboursés en différé, dans une limite de 30€ remboursés par foyer :

- **20€ remboursés** : Genio Max (80-553405/80-553455) - KidiCom Advance (80-541105/80-541155) - Storio Max XL 2.0 (80-194605/80-194655)
- **10€ remboursés** : Globe vidéo interactif (80-605405) – Microscope vidéo interactif (80-616105) – Télescope vidéo interactif (80-614505) – Jumelles vidéo interactives (80-618605/80-618655) - Kidizoom Print Cam (80-549175/80-549155/80-549115) – Lili Beauty, Coiffure et maquillage magique (80-582605) – Story'Clock, ma conteuse-réveil (80-621905/621955)
- **5€ remboursés** : Super centre d'activités modulable (80-579405) – Super tracteur Magi tondeuse (80-576505/80-576565) – Tut Tut Bolides - Super circuit train éducatif (80-583505) – Magibook Story'Friends – Starter Pack (80-621105) – Marble Rush - Ultimate Vertical Run V100E (80-580105) - S&G dinos Trio, méga T-Rex SOS 3 en 1 (80-549505)

Participation

Offre réservée aux personnes physiques majeures (18 ans) résidant en France Métropolitaine, Monaco, Corse, Andorre, DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre et-Miquelon, Saint- Barthélémy, Saint Martin) ; en Belgique et au Luxembourg, ayant un compte bancaire domicilié en France, Belgique ou Luxembourg. Une seule demande de remboursements de 30€ maximum par foyer sur toute la durée de l'opération, celle-ci pouvant comprendre plusieurs tickets de caisse. La demande de remboursement doit se faire en une seule fois.



Offre non cumulable avec toutes autres offres et promotions en cours.
Les frais de participation à l'offre ne seront pas remboursés.

Comment bénéficier du remboursement ?

- a) Achetez un ou plusieurs produits de la sélection entre le 01/10/2025 et le 30/11/2025 inclus dans les enseignes participantes.
- b) Connectez-vous sur le site internet : <https://www.vtech-jouets.com/promotions> (inscription obligatoire) muni de votre ticket de caisse ou facture original(e), du code-barres découpé sur le carton d'emballage de votre jouet et de votre RIB avant le 30/11/2025 minuit.
Aucun dossier courrier ne sera accepté.
- c) Complétez le formulaire de participation en renseignant vos coordonnées complètes et les informations requises.
- d) Téléchargez :
 - Une photo comprenant :
 - Le ou les tickets de caisse ou la ou les factures originales en mettant en évidence (entourer ou surligner) la date d'achat, l'enseigne d'achat, la référence éligible et le prix du jouet acheté. Les bons de commande ne sont pas acceptés.
 - Le ou les code-barres originaux découpés du carton d'emballage du jouet.

Ces 2 éléments (ticket de caisse ou facture + code-barres découpé) devront être déposés côte à côte sur une seule et même photo.

Si vous avez acheté plusieurs jeux, téléchargez 2 ou 3 photos des code-barres de vos jeux découpés et déposés à côté du ticket de caisse ou facture.

- Votre RIB mentionnant votre nom et prénom, code IBAN et BIC pour bénéficier de votre remboursement.

- e) Validez votre formulaire de participation. Un récapitulatif de participation vous sera transmis à l'email indiqué dans le formulaire (pensez à regarder vos courriers indésirables).

Sera considérée comme nulle toute demande réalisée sans inscription préalable sur le site <https://www.vtech-jouets.com/promotions> illisible, incomplète, en-dehors des dates limites et/ou non accompagnée des pièces requises.

Vous pouvez suivre à tout moment l'état de traitement de votre demande via votre N° de participation (envoyé dans l'email de validation de votre inscription) sur le site du formulaire de l'offre en cliquant sur l'onglet : « Suivre ma participation ». Votre N° de participation vous est envoyé par email au moment de la validation de votre inscription.

Confirmation de dossier : Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez le remboursement de 5€, 10€ ou 20€ en fonction du jouet acheté, dans une limite de 30€ maximum par foyer, par virement bancaire dans un délai moyen de 5 (cinq) semaines à compter de la réception de votre participation.

Toute autre forme de remboursement est exclue.

Les achats dans les magasins ou sites web de sociétés non immatriculées en France ne seront pas acceptés.

Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, non conforme ou ne respectant pas les conditions de l'offre, ne sera pas pris en compte.

La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin



de s'assurer de la conformité de la participation à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Les preuves d'achat originales pourront être demandées dans le cadre de ce contrôle dans un délai de deux mois après la date de participation.

Pour toute question vous pouvez contacter le service consommateur d'HE&LO Activation en charge de l'opération par e-mail à service.conso@helo-activation.fr, en précisant en précisant l'intitulé de l'offre « Offre Noël Magique N°1883 » dans l'objet de votre e-mail avant le 31/01/2026. L'opération promotionnelle sera définitivement clôturée après cette date. Toute réclamation reçue après le 31/01/2026 ne sera pas prise en compte.

Protection des données personnelles

Les données personnelles des participants sont destinées exclusivement à la Société Organisatrice, VTECH ELECTRONICS EUROPE B.V, agissant en tant que responsable de traitement, et à la société HE&LO ACTIVATION, agissant en tant que sous-traitant, aux fins de :

- La gestion de la participation à l'offre et du remboursement,
- Le cas échéant, la gestion de litige ou réclamation lié à la participation.

Les données seront conservées pendant un an à compter de la fin de cette opération sauf si une obligation légale impose une conservation plus longue ou en cas de nécessité pour le responsable de traitement de faire valoir ses droits (constatation, exercice ou défense de ses droits en justice en cas de contentieux lié à la participation notamment).

En application de la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) modifiée, et conformément au Règlement européen n°2016/679 (RGPD), vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles. Vous disposez également du droit de définir des directives générales et particulières régissant la manière dont vous entendez que soient exercés ces droits après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits via le lien suivant : <https://www.vtech-jouets.com/mes-donnees>.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits en matière de protection des données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (autorité administrative indépendante chargée de veiller à la protection des données personnelles).

Pour prendre davantage connaissance des pratiques de VTech en matière de protection des données personnelles, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité en suivant ce lien : <https://www.vtech-jouets.com/politique-de-confidentialite>